



## EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 7 mars 2022 à 18 heures

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 7 mars à 18 heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'hôtel de Ville d'Etrépagny, sous la présidence de Monsieur Frédéric CAILLIET, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. CAILLIET, Mme LOOBUYCK, M. CAVE, M. CLAUIN, Mme DUPILLE, Mme BONNETTE, M. GAWIN, M. LANGLOIS, Mme CHOMETTE, M. BLANFUNAY, M. DELMARRE, M. FERIN, M. BAUSMAYER, Mme COGET, Mme VILLAND, Mme DUCELLIER, Mme NOAILLETAS, Mme DARTHY, M. DHOEDT, M. FREMOR.

**ABSENCES EXCUSES** : Mme BRUDEY, M. MONCOMBLE (pouvoir à M. CAILLIET), Mme BENOIST (pouvoir à M. CAVE), Mme TANFIN, Mme FOULON (pouvoir à Mme BONNETTE), M. BLANCKAERT, M. LANGLER.

Madame Estelle VILLAND a été élue secrétaire de séance.

--\*--

### 1 – Mesures d'urgence pour l'UKRAINE : Versement d'une subvention

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs jours l'Ukraine,

Sensibles à cette situation tragique et aux drames humains qu'elle engendre,

La Ville d'Etrépagny a tenu à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien, et de contribuer à cet élan de solidarité international,

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, le versement d'une aide d'urgence de 4 000 euros, « somme symbolique qui correspondant à 1 € par habitants » dans le cadre de l'aide humanitaire, pour participer, soutenir et venir en aide aux ukrainiens*

Cette somme sera versée par le biais du Fonds d'Action Extérieure des Collectivités locales (F.A.C.E.C.O.), fonds de concours géré par le Centre de Crise et de Soutien (C.D.C.S), du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères (M.E.A.E.).

*Les membres du Conseil Municipal expriment par ce soutien, leur totale solidarité envers les Ukrainiens*

### 2 – Mesures d'urgence pour l'UKRAINE : Organisation d'une collecte

Monsieur le Maire informe qu'une collecte aura lieu les 11, 12 et 13 mars prochain, à la salle Jacques Brel.

Le point est fait sur les personnes disponibles pour cette collecte.

Monsieur le Maire indique également que Monsieur le Préfet a demandé de faire un recensement des logements communaux libres. Plusieurs familles nous ayant sollicité pour accueillir des réfugiés, une liste sera tenue en mairie.

### 3 – Questions diverses

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 18h45

Le présent extrait sera affiché à la porte de l'Hôtel de Ville, en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

